

STATISTIQUES 2010

Remarques préliminaires

Les statistiques des divisions principales de fedpol sont un complément du rapport d'activité annuel de l'office.

Les statistiques de la Division principale Police judiciaire fédérale (PJF) sont exceptionnellement moins détaillées que les années précédentes. Cela s'explique par le fait qu'en 2010 les données du contrôle des affaires, qui représentent un volume important, ont été transférées dans une nouvelle banque de données. Les tableaux et les procédures de consultation ont dû être adaptés, ce qui a entraîné la perte

de plusieurs évaluations effectuées dans l'ancien système.

Le rapport de l'année prochaine contiendra à nouveau davantage de statistiques.

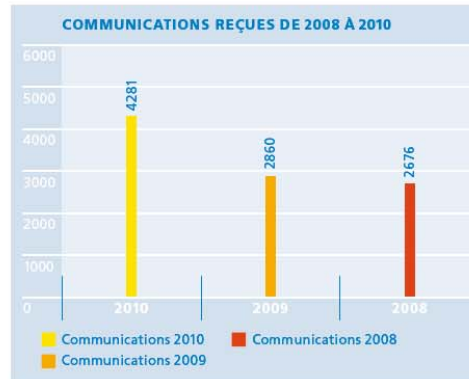
> Les chiffres et les pourcentages exposés dans ces statistiques ne suffisent pas à tirer des conclusions d'une valeur scientifique irréfutable.

STATISTIQUES

Police judiciaire fédérale

1 Traite d'êtres humains et trafic de migrants

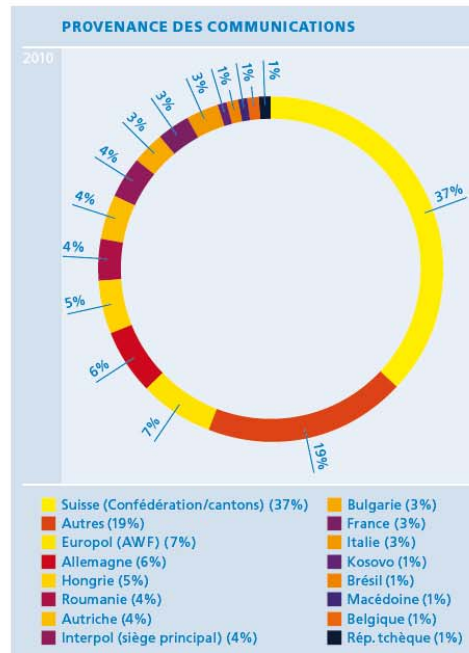
COMMUNICATIONS REÇUES. En 2010, le Commissariat Traite d'êtres humains et trafic de migrants a enregistré 4281 communications entrantes, ce qui correspond à une augmentation de 49,7% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est avant tout à mettre sur le compte de la collaboration renforcée avec Europol. En effet, le nombre d'affaires en lien avec Europol est passé de 217 en 2009 à 1016 pour l'année sous revue.



PROVENANCE DES COMMUNICATIONS. En 2010, la plupart des 4281 communications et demandes transmises au Commissariat Traite d'êtres humains et trafic de migrants (37%, contre 42% en 2009) provenaient d'organes suisses (notamment des cantons, du Corps des gardes-frontière et des offices fédéraux).

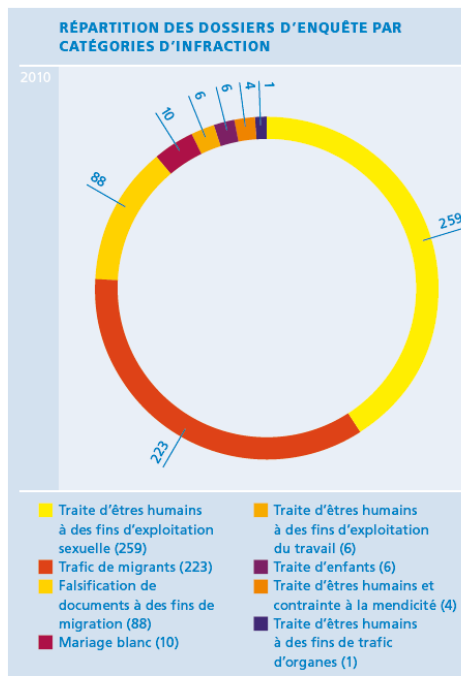
Les statistiques des autres pays ne démontrent aucune tendance particulière. Toutes les communications et demandes des autorités étrangères se font par le biais d'Interpol (3/4) ou d'Europol (1/4). Les communications qui ne se rapportent pas à un pays particulier sont attribuées à Europol (7%) ou à Interpol (4%).

La rubrique «Autres» (19%) comprend tous les pays non énumérés ici dont la représentation est inférieure à 1%.



RÉPARTITION DES DOSSIERS D'ENQUÊTE PAR CATÉGORIES D'INFRACTION.

Les 4281 communications ont été réunies selon leurs liens avec d'autres cas dans 597 nouveaux dossiers d'enquête et 48 dossiers déjà existants. L'analyse des dossiers en fonction des catégories d'infraction montre que la majorité d'entre eux concernaient la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle (259) et le trafic de migrants (223). Cette tendance est la même que pour l'année précédente. La falsification de documents à des fins de migration illégale apparaît quand à elle pour la première fois dans la statistique: le Commissariat Traite d'êtres humains et trafic de migrants traite ces chiffres depuis 2010.

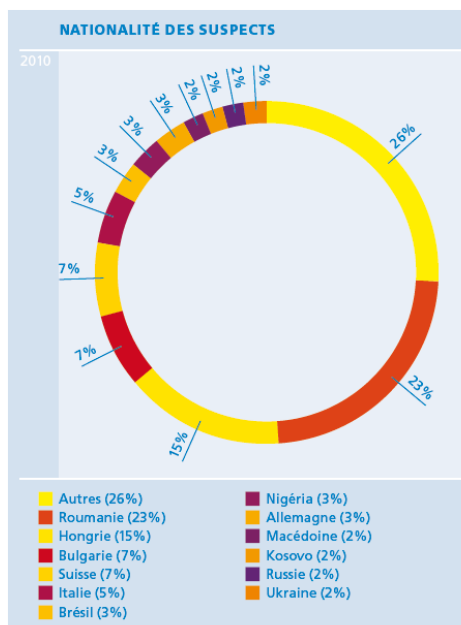


5

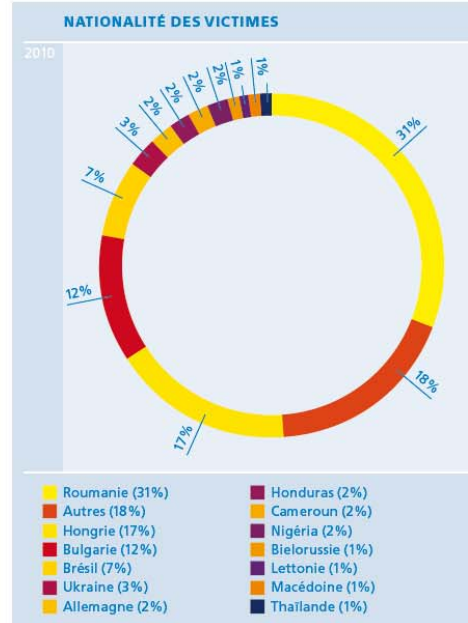
NATIONALITÉ DES SUSPECTS (TRAITE D'ÊTRES HUMAINS).

Comme pour l'année précédente, les personnes suspectées de traite d'êtres humains ou d'encouragement à la prostitution sont pour la plupart originaires de Roumanie, de Hongrie ou de Bulgarie. La proportion de suspects roumains est passée de 14 à 23%, et celle de suspects hongrois de 13 à 15%. Le nombre de suspects suisses a quant à lui connu une baisse significative, passant de 16% en 2009 à 7% en 2010.

La rubrique «Autres» (26%) comprend tous les pays non énumérés ici dont la représentation est inférieure à 2%.

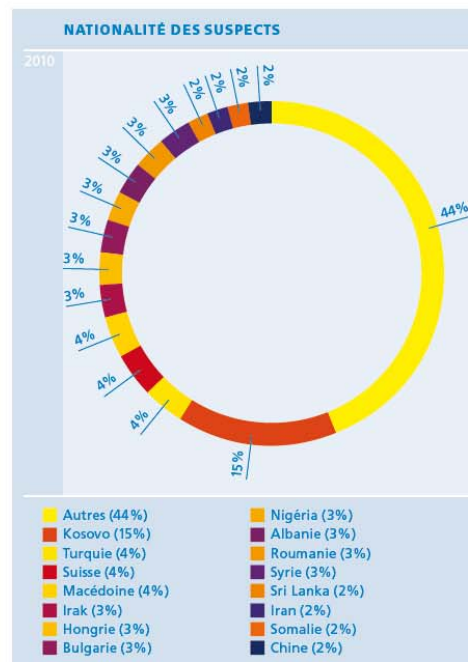


NATIONALITÉ DES VICTIMES (TRAITE D'ÊTRES HUMAINS). Comme pour l'année précédente, la majorité (67%) des victimes de la traite d'êtres humains sont originaires de Roumanie, de Hongrie, de Bulgarie ou du Brésil. Les chiffres les plus élevés concernent des ressortissants de Roumanie (31%) et de Hongrie (17%).



NATIONALITÉ DES SUSPECTS (TRAFIC DE MIGRANTS). La situation géographique centrale de la Suisse fait d'elle un pays d'arrivée et de transit très prisé pour le trafic de migrants. Comme pour l'année précédente, le pays dont les ressortissants sont le plus souvent soupçonnés de trafic de migrants est le Kosovo (15%). Puis viennent la Suisse, la Turquie et la Macédoine (4% chacun).

La rubrique «Autres» (44%) comprend tous les pays non énumérés ici, dont la représentation est inférieure à 2%.



NATIONALITÉ DES VICTIMES (TRAFIC DE MIGRANTS). Comme l'année précédente, la plupart des victimes du trafic de migrants sont originaires du Kosovo (17%). Puis viennent l'Afghanistan (9%), la Somalie (6%), l'Irak, l'Iran, la Syrie et le Sri Lanka (5% chacun).

La rubrique «Autres» (37%) comprend tous les pays non énumérés ici, dont la représentation est inférieure à 3%.

Vous trouverez d'autres informations sur la situation en matière de traite d'êtres humains et de trafic de migrants ainsi que sur les mesures mises en place par fedpol dans ce domaine à la partie texte du rapport annuel.

